



NOTE IMPORTANTE – COVID-19

ÉTANT DONNÉ LES MESURES DE PRÉVENTION ACTUELLES, LA SÉANCE SERA TENUE VIRTUELLEMENT.
LES MEMBRES DU PUBLIC QUI AURONT DES QUESTIONS POURRONT S'INSCRIRE DANS UN DÉLAI DE 24 HEURES
PRÉCÉDANT LA SÉANCE.

Le 5 mars 2021

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames,
Messieurs,

À la demande de la présidence, vous êtes par la présente convoqués à une **séance extraordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Laurentides, qui aura lieu virtuellement le mercredi **10 mars 2021 à 19 h** à partir du centre administratif, au 13, rue Saint-Antoine, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Le projet d'ordre du jour de la séance sera le suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Prise des présences, constatation du quorum et constatation de la légalité de la procédure de convocation de la séance
- 3.0 Présentation de l'ordre du jour
- 4.0 Période de questions – Public
- 5.0 Gouvernance
 - 5.1 Évaluation du directeur général – Mandat – *Huis clos*
 - 5.2 Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures – *Suivi*
- 6.0 Affaires diverses
- 7.0 Levée

Le secrétaire général,

Louis Piché